

LES VULGARISATEURS INFORMENT (4/5)

Diverses possibilités d'optimisations fiscales s'offrent aux agriculteurs



JONATHAN AMSTUTZ

Conseiller agricole au secteur Gestion d'entreprise et enseignant

032 889 36 31
jonathan.amstutz@ne.ch

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture
www.cnav.ch

La fin de l'année civile approchant, il sera bientôt à nouveau temps pour les agriculteurs de se concentrer sur leur bouclage comptable et sur leur déclaration d'impôt. L'occasion de faire le point des possibilités simples d'optimisations fiscales.

En préambule, il est très important de rappeler que ce soit pour un ménage ou une entreprise, payer des impôts est un signe de bonne santé économique. Cependant si en effectuant quelques adaptations, l'on parvient à réduire sa facture d'impôt, pourquoi ne pas s'en privé? Voici donc quelques possibilités simples de réduire la charge fiscale.

■ Déduction de toutes les charges

La possibilité la plus simple de revoir à la baisse son revenu et donc ses impôts est de déduire rigoureusement toutes les charges. Nombreux sont les agriculteurs qui, par manque de rigueur, perdent les quittances, oublient de les demander lors du paiement de petits travaux ou ne les

transmettent pas à leur fiduciaire. En sachant que d'une manière générale l'impôt sur le revenu d'un indépendant correspond environ à 20% du revenu imposable (auquel s'ajoute quelque 10% pour les cotisations AVS), chaque centaine de francs de quittance non comptabilisée aboutit à une perte de trente francs environ (impôts et AVS). Un manque de rigueur pouvant rapidement occasionner des charges fiscales surfaites, le recueil des quittances devrait être considéré comme l'activité la plus rentable de l'exploitation!

■ Prévoyance

La prévoyance (2^e et 3^e piliers) est sans doute l'une des possibilités les plus simples de réduire sa charge fiscale. L'avantage de cette possibilité est qu'elle permet d'épargner de l'argent pour ses vieux jours ou dans certains cas pour des investissements futurs. Cette possibilité d'optimisation fiscale ayant déjà fait l'objet d'un précédent article (lire *Agri* du 3 juin en page 27),



Même si l'acquisition d'une machine ou d'un tracteur neuf offre des possibilités d'amortissement fiscalement intéressantes, cela ne devrait jamais constituer un argument d'achat.

V. GREMAUD

ne sera pas approfondi dans cet article.

■ Adaptation des amortissements

La gestion des amortissements est importante dans la stratégie d'optimisation fiscale. Toutefois, elle ne doit pas aboutir à des investissements

surdimensionnés, inadaptés et peu rentables uniquement dans le but de générer de la substance d'amortissement. Que ce soit pour les amortissements des bâtiments, du parc machines ou des installations fixes, ces amortissements devraient être adaptés à la situation de chaque exploitant (si-

tuation privée, âge, présence d'un repreneur, etc.) et basés sur une vision à long terme. Des amortissements trop importants à court terme se traduiraient souvent par une charge fiscale conséquente lors de la transmission du patrimoine ou une vente à un prix inférieur à la valeur réelle des biens ven-

us. Le constat est que malheureusement trop d'investissements (particulièrement sur le parc machines) souvent pas indispensables ou pas adaptés à la capacité financière de l'exploitant sont réalisés uniquement dans un but d'optimisation fiscale. Cela équivaut à jeter l'argent par les fenêtres!

Trucs et astuces pour simplifier la gestion financière et la comptabilité

Les milieux agricoles sont souvent critiques vis-à-vis des autorités, leur reprochant une charge administrative trop lourde. Cependant, ils ont souvent la possibilité, à leur échelle, de réduire de manière significative l'ampleur de la tâche administrative liée aux obligations fiscales. Par la même occasion, ils peuvent parfois faire des économies de temps et d'argent non négligeables.

■ Limiter les relations bancaires

Il n'est pas rare de rencontrer des agriculteurs ayant une multitude de comptes auprès d'un ou plusieurs établissements bancaires. En fermant tous les comptes inutiles ou peu utilisés et en regroupant les fonds sur un seul compte ou un nombre de compte restreint, de préférence au sein du même établissement bancaire, on obtient les simplifications et avantages suivants.

- Les écritures comptables et les justificatifs sont réduits. Chaque compte occasionnant son lot d'écritures comptables à saisir et son lot de justificatifs (extraits de bouclage, d'intérêts perçus, etc.) à produire pour les autorités fiscales, la suppression des comptes surnuméraires fait économiser beaucoup de temps et aussi passablement de papier.

- Les frais bancaires diminuent. Actuellement vu les taux d'intérêts très bas, les banques sont contraintes d'augmenter les frais bancaires (frais de gestion, forfaits mensuels etc.). Plus le nombre de compte est grand plus les frais sont importants. Certaines banques facturent leurs frais en fonction du montant en compte. En regroupant les fonds sur un nombre de compte réduit, ces frais peuvent être réduits, voire annulés dans certains cas.

- Le pouvoir de négociation est plus important. La taille des exploitations est en constante croissance. Un regroupement de toutes les activités d'un exploitant au sein d'un seul établissement bancaire représente un volume d'affaire plus intéressant pour la banque qui le considérera donc comme un client plus important. Il s'agit là d'un avantage considérable pour lui lorsqu'il sera amené à négocier avec son banquier des conditions de tenue de compte, des taux d'intérêts et des conditions d'octroi de prêt hypothécaire.

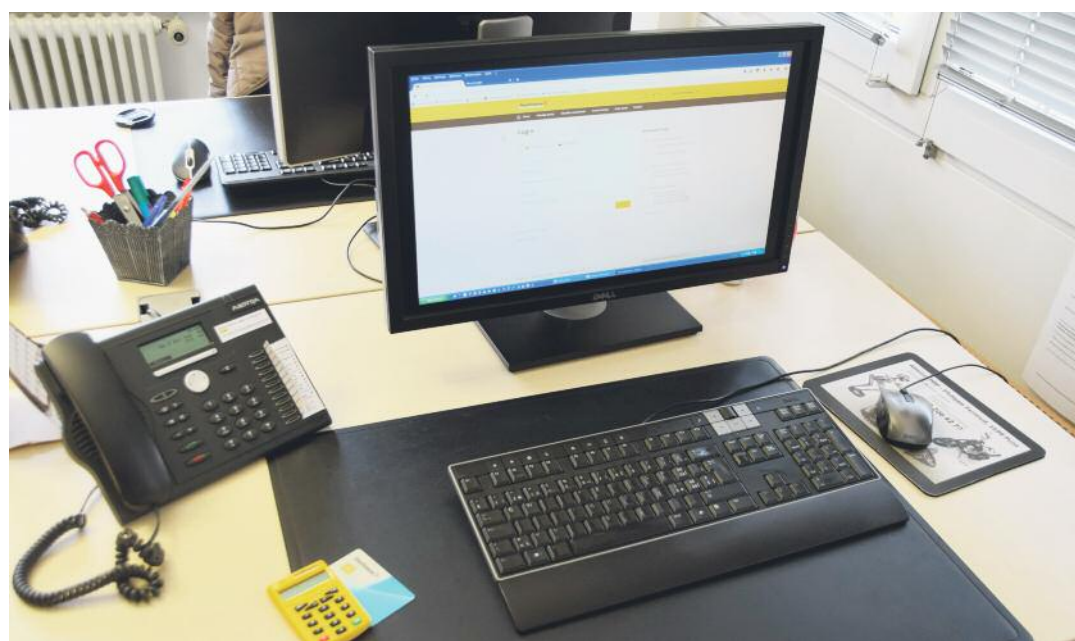
■ Opter pour le tout numérique

La gestion électronique du compte bancaire (e-banking) et le règlement par voie numérique des factures (e-factures)

ont maintenant fait leurs preuves. L'e-banking permet d'effectuer toutes les opérations bancaires courantes via internet à toute heure du jour ou de la nuit. L'e-facture permet ne plus recevoir les factures par courrier postal mais directement sous forme électronique sur sa plateforme e-banking. Ainsi en optant pour l'e-facture, il est possible de consulter ses factures, de les contrôler et de les valider simplement en sélectionnant le compte à débiter. Le paiement se fait automatiquement à la date sélectionnée. Régler toutes ses factures courantes (impôts, assurances, cotisations AVS, électricité, téléphone etc.) par e-facture, permet d'économiser un temps précieux (avec une connexion internet performante). Très vite, l'e-facture va devenir la norme et la facture papier l'exception. Dans ce sens, nombreux sont les établissements bancaires et les entreprises qui considèrent déjà que la facture papier est un service ou une prestation supplémentaire qui se traduit donc par une surtaxe.

■ Ouvrir un compte de facturation

Lorsque un grand nombre d'achats sont réalisés auprès de la même entreprise, principalement pour les petites dé-



Régler ses factures par e-banking fait économiser du temps et de l'argent.

V. GREMAUD

penses courantes telles que l'achat de carburant à la pompe, les achats réguliers de petit matériel d'exploitation, d'aliments au détail, etc., il convient de limiter le nombre de paiements et donc d'écritures comptables. Pour cela il faut faire le nécessaire pour grouper les paiements. En ouvrant un compte client avec une facturation mensuelle, un exploitant peut s'éviter une multitude de petits paiements souvent encore effectués en espèces. En plus, il s'épargnera une tâche fastidieuse: la

collecte et la classification des quittances liées aux paiements en espèces. Cette facturation lui permettra parfois d'obtenir des rabais de quantité. Ce sera notamment le cas lors des achats de carburants après avoir demandé une carte auprès d'une station essence.

■ Bien choisir son programme comptable

Les programmes comptables adaptés au secteur agricole sont nombreux. Désormais, plusieurs d'entre eux

permettent, lors de la saisie de l'écriture comptable, de directement ordonner le paiement à son institut bancaire via e-banking. Ainsi, en une seule saisie, avant même que le paiement ne soit effectué, l'écriture comptable sera déjà enregistrée. Pour un gain de temps supplémentaire, le Scan Pen, ou stylo scanner, permet de scanner le code-barres du bulletin de versement et de saisir automatiquement toutes les informations nécessaires au paiement.

JA